

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Nécrologie. Félicien Hennequin. Jules Décamps

Journal de la société statistique de Paris, tome 67 (1926), p. 336-338

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1926__67__336_0

© Société de statistique de Paris, 1926, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

NÉCROLOGIE

Félicien HENNEQUIN

Au mois de janvier 1926, nous avons perdu un de nos plus anciens collègues. Félicien HENNEQUIN appartenait à la Société de Statistique de Paris depuis 1885. Il était alors fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, dont il est devenu par la suite directeur honoraire. Il faisait partie de l'Institut international de Statistique depuis

1892 et de la Société générale des prisons. Il était le beau-frère de notre regretté collègue DE FOVILLE.

Ses occupations au ministère de l'Intérieur l'avaient conduit à étudier les questions relevant de l'émigration, de la surveillance des mœurs et de la police administrative. Sa compétence le désigna naturellement pour représenter l'Administration dans la Commission extra-parlementaire pour la réforme de la réglementation des mœurs, que réunit le Gouvernement français. Sur la proposition de notre collègue M. YVES-GUYOT, il fut nommé secrétaire général de cette Commission. Il rédigea le compte rendu des travaux de la Commission avec un esprit d'impartialité et d'indépendance d'autant plus remarquable que les conclusions de la Commission n'étaient pas en accord avec ses idées personnelles.

Lorsqu'il eut quitté ses fonctions administratives, le Comité français de l'Association internationale pour la répression de la traite des femmes et des enfants l'appela à présider ses travaux. A ce titre il fut désigné comme délégué international à la Commission d'experts qui fonctionne auprès de la Société des Nations pour le même objet.

Pendant ses quarante années et plus de sociétés, Félicien HENNEQUIN nous apporta un précieux concours. Nous citerons de lui des communications sur le nombre des communes en France en 1789 (1889), sur les finances locales en France de 1878 à 1890 (1891), sur les meilleurs rapports d'assurances : incendie, affaires maritimes et affaires diverses en 1909 (1910). Ceux d'entre nous qui l'ont connu, garderont de lui le souvenir d'un collègue d'un esprit très cultivé.

A. BARRIOL.

*
* *

Jules DÉCAMPS

DÉCAMPS n'est venu à nous que très tard, en 1923, mais, d'emblée, il avait conquis la place qui lui était réservée par ses nombreux travaux d'économie politique; à vrai dire, il était, comme beaucoup de nos membres, un consommateur de statistiques, mais il savait aussi les établir et les faire établir dans des cadres parfaits permettant une utilisation immédiate; il venait quelquefois à nos réunions, car il était absorbé par ses travaux à la Banque de France et parce qu'il remplissait des rôles de Conseil auprès des Gouvernements qui, on doit le dire, hélas! ne l'ont pas toujours écouté. Il ne nous a pas donné malheureusement tout ce que nous étions en droit d'attendre de lui et c'est pour nous un double chagrin que de perdre un ami et une des lumières de notre Société.

Jules DÉCAMPS était né à Toulouse le 20 mai 1877. Rédacteur à la Direction générale des Douanes, il suivit les cours de notre cher Président André LIESSE qui le distingua aussitôt et dont il devint un adepte et un ami. A. LIESSE le fit entrer, en 1910, au service des études financières de la Banque de France. C'était pour ce service un élément de valeur telle qu'il en prit la direction en 1920.

Professeur écouté et aimé à l'École libre des Sciences politiques, à l'École des Hautes Études commerciales, il a formé avec sa parole chaude, ses arguments précis, toute une pléiade d'élèves qui continuent son action bienfaisante au point de vue des saines doctrines d'économie monétaire.

Conseil du Gouvernement, il a fait des conférences dont les échos nous sont revenus et certainement il a convaincu dans les milieux provinciaux beaucoup de personnes que touchait peu à peu le découragement devant l'inutilité des efforts financiers stérilisés par les méthodes fiscales du Gouvernement.

Toutes les qualités de l'orateur brillant, disert et parfaitement maître de sa parole étaient en lui, aussi avait-il un moment été touché par l'ambition de devenir représentant du peuple. Il eût été perdu dans la masse, mais peut-être aurait-il pu exercer une bienfaisante action sur le Parlement et peut-être aussi serait-il encore des

nôtres? Il était écrit qu'il nous quitterait dans la force de l'âge, en pleine maturité d'esprit, de vigueur intellectuelle, par la faute d'un accident absurde d'automobile sur lequel les détails ont été donnés : faute du conducteur, inexpérience de DÉCAMPS, qui venait d'avoir son permis depuis peu de temps, que sais-je? le fait brutal est là qui nous prive d'un Collègue savant et aimable, d'un esprit charmant, d'une cordialité exquise et qui était pour beaucoup d'entre nous un ami sincère et fidèle.

La nouvelle, parvenue pendant les vacances, de l'accident survenu en province a empêché notre Société d'être officiellement représentée aux obsèques, mais notre Collègue M. ALLEMANDET a su rendre, dans un discours émouvant, toute la peine que nous éprouvions de la disparition d'un ami.

Notre pitié va aux deux enfants qui ont vu périr leurs parents dans un accident terrible et nous leur adressons nos bien sincères condoléances.

A. BARRIOL.
